

## Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI Cycle 2008

### A. INTRODUCTION

1. Keizo Obuchi, ancien Premier Ministre du Japon, est décédé le 14 mai 2000 à l'âge de 62 ans. Homme à la fois discret et charismatique, il était connu pour son intégrité, son honnêteté et sa modestie. Il s'est fait une réputation de fonctionnaire exemplaire et de négociateur particulièrement compétent. Membre de la Diète (Parlement) du Japon pendant plus de 30 ans, il a exercé les fonctions de Ministre des Affaires étrangères du Japon en 1997, jusqu'à ce qu'il soit élu Premier Ministre en juillet 1998. Keizo Obuchi était connu dans l'arène internationale pour son attachement à la cause du développement et sa volonté de placer le Japon en tête des pays s'employant à consolider les efforts déployés par la communauté internationale pour faire progresser le développement économique et social de l'humanité.

2. Pour honorer la mémoire et garder vivaces l'esprit de l'ancien Premier Ministre Obuchi et sa foi dans les "bâtisseurs de l'ère nouvelle", vingt bourses seront attribuées pour la huitième année consécutive, à des candidats méritants de pays en développement membres de l'UNESCO, choisis surtout parmi les pays les moins avancés (PMA), qui sont désireux d'entreprendre des recherches dans un ou plusieurs des domaines énumérés ci-après. Ces bourses visent à encourager des recherches novatrices et ingénieuses de niveau universitaire supérieur dans les secteurs du développement auxquels l'ancien Premier Ministre Obuchi était attaché et qui coïncident avec les domaines d'intérêt de l'UNESCO.

### B. OBJECTIFS DU PROGRAMME

1. Le Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI, financé grâce à des fonds-en-dépôt du Japon, visera précisément à **stimuler le développement des capacités et des activités de recherche** dans les domaines auxquels Keizo Obuchi attachait une importance particulière : 1. l'environnement (avec une attention particulière aux sciences de l'eau) ; 2. le dialogue interculturel ; 3. les technologies de l'information et de la communication ; et 4. la résolution pacifique des conflits. **Aucun autre thème de recherche ne sera pris en compte.**

### C. TITRES ET QUALIFICATIONS REQUIS

Les candidats, au maximum DEUX pour chaque Commission nationale présentant des demandes, doivent répondre aux critères généraux suivants :

1. ce Programme s'adresse exclusivement à des **chercheurs de niveau universitaire supérieur** (les candidats doivent déjà être **titulaires d'une maîtrise** (Master's degree) (ou d'un titre équivalent) qui souhaitent poursuivre des recherches à l'étranger (de préférence dans leur propre région) en vue d'approfondir leurs connaissances dans l'un des quatre domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessous. Par conséquent, ceux qui sont en train d'achever leur maîtrise (Master's degree) doivent l'avoir obtenu **avant** de recevoir leur bourse ;

2. les candidats doivent être des personnes de haute valeur intellectuelle susceptibles d'apporter des contributions significatives à leur pays d'origine ;
3. les candidats ne doivent pas avoir plus de **40** ans. Par conséquent, les demandes présentées par des personnes nées avant le 1er janvier 1968 ne seront pas prises en compte ;
4. le boursier devra mener ses recherches sous la supervision d'un responsable universitaire de l'établissement d'accueil. Il doit impérativement obtenir de ce responsable la **confirmation** de son **admission** ;
5. seront considérées en priorité les candidatures émanant de :
  - \* **femmes**
  - \* **ressortissants de pays les moins avancés (PMA)**
  - \* **chercheurs palestiniens** ;
6. les candidats doivent avoir une bonne connaissance (lecture et rédaction) de la langue d'enseignement pratiquée dans le pays d'étude/recherche proposé ;
7. les candidats doivent être en bonne santé physique et mentale.

#### **D. CONDITIONS**

- |  |  |
|--|--|
| 1. <b>Domaines de recherche :</b>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Environnement (avec une attention particulière aux sciences de l'eau).</b></li> <li>• <b>Dialogue interculturel ;</b></li> <li>• <b>Technologies de l'information et de la communication ;</b></li> <li>• <b>Résolution pacifique des conflits.</b></li> </ul> |
| 2. <b>Durée des travaux de recherche proposés :</b>          | <b>Minimum : trois mois</b><br><b>Maximum : neuf mois</b>  |
| 3. <b>Date limite de réception des candidatures :</b>        | <b>11 janvier 2008</b>   |
| 4. <b>Date possible du début des travaux de recherche :</b>  | <b>A partir de septembre 2008</b>  |
| 5. <b>Date limite pour la fin des travaux de recherche :</b> | <b>décembre 2009</b>   |
| 6. <b>Lieu d'étude :</b>                                     | <b><u>Un ou deux pays qui ne soient pas celui du candidat</u></b>  |

Il est entendu qu'à l'expiration de la bourse, le bénéficiaire doit accepter de retourner dans son pays d'origine pour que les connaissances qu'il a acquises puissent être mises à profit dans des programmes locaux de recherche et de formation.

- |  |   |
|--|---|
| 7. <b>Dispositions concernant les études :</b> | <b>La recherche doit être menée sous la direction d'un responsable universitaire de l'établissement d'accueil</b> |
|--|---|

## 8. Modalités de présentation des candidatures

Toutes les candidatures doivent être présentées sur le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO et accompagnées des pièces requises. Chaque Etat membre peut présenter **au maximum deux (2) candidatures**. C'est la Commission nationale qui est chargée de sélectionner les deux candidats qu'elle souhaite proposer à l'UNESCO. La(es) candidature(s) doit(vent) parvenir à la Section du Programme des bourses, UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France, avant le **11 janvier 2008** et un exemplaire préliminaire peut être envoyé par télécopie au numéro + 33.1.45.68.55.03.

Le dossier de candidature **doit impérativement** comporter les pièces suivantes :

- (i) le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO dûment rempli en double exemplaire, accompagné de deux photographies récentes (obligatoires) ;
- (ii) des copies certifiées conformes des titres ou diplômes (y compris des certificats des notes obtenues) en double exemplaire. La preuve de l'obtention d'une maîtrise (**Master's degree**);
- (iii) une lettre de recommandation d'une personne connaissant bien les travaux du candidat ;
- (iv) une lettre d'acceptation d'un établissement d'accueil (c'est-à-dire l'établissement qui a accepté de faire travailler le candidat s'il était retenu pour bénéficier d'une bourse). Cette lettre doit indiquer que l'établissement d'accueil confirme qu'il est disposé à mettre à la disposition du candidat les outils de recherche dont il a besoin dans le domaine de spécialisation qu'il a choisi ;
- (v) le certificat d'aptitude linguistique (sur le formulaire de l'UNESCO) dûment rempli en double exemplaire pour la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle du candidat), délivré par une autorité officielle ;
- (vi) **une description détaillée, une ou deux pages (au maximum), soit en anglais soit en français**, des travaux de recherche faisant l'objet de la candidature. La proposition de recherche doit répondre aux questions suivantes :

- **Pourquoi ?** La nature concrète de la contribution du projet proposé aux domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessus ; son caractère novateur ; la portée et l'objectif du projet de recherche. Le candidat doit indiquer les raisons pour lesquelles les connaissances théoriques et pratiques ou la formation acquises dans l'établissement d'accueil seraient profitables à son projet de recherche.
- **Quoi ?** Les résultats escomptés ou les retombées du projet de recherche envisagé.
- **Comment ?** Les modalités proposées pour effectuer la recherche.
- **Où ?** Le pays proposé pour entreprendre la recherche (un ou deux pays au maximum), ainsi que le nom et l'adresse de l'établissement d'accueil.

- **Quand ?** Un calendrier indiquant clairement la date proposée pour le début des travaux et la durée envisagée, qui doit se situer entre **trois mois au minimum et neuf mois au maximum**.
- **Combien ?** Des **prévisions budgétaires détaillées** indiquant les ressources nécessaires au candidat pour mener à bien les recherches proposées. Le montant doit être établi en fonction de la durée et du lieu de recherche (entre **6.000 et 10.000 dollars des Etats-Unis**). Le montant ne doit pas dépasser **10.000 dollars des Etats-Unis**. Tous les chiffres doivent être indiqués en dollars des Etats-Unis et figurer sur une page séparée. Le montant indiqué doit couvrir exclusivement les frais de voyage internationaux ou nationaux pour l'itinéraire approuvé et les frais de subsistance à l'étranger, etc. (Ce programme ayant pour objet l'attribution **de bourses de recherche, on considère que dans la plupart des cas il n'y a pas de frais de scolarité.**) Les candidats doivent proposer un budget réaliste et considérer qu'une allocation mensuelle moyenne de 1.000 à 1.800 dollars des Etats-Unis pour le logement et les repas (y compris les transports sur place et les faux frais) ne doit pas être dépassée. Les candidats demandant des montants jugés excessifs par rapport aux objectifs et à l'importance du projet risqueront de se voir offrir une allocation moins élevée.

(Note : **Sont exclus** les coûts suivants : achat d'ordinateur ou de matériel informatique ; coûts de publication ; participation à des conférences, à moins de démontrer que cela fait partie intégrante des travaux de recherche et contribuera notablement et directement aux résultats du projet de recherche.)

**L'UNESCO et le Japon attachent la plus haute importance à l'originalité et à la qualité.** Ne seront prises en considération que les propositions de recherche bien préparées, faisant preuve d'innovation, d'imagination et de pertinence et promettant de contribuer à l'approfondissement des connaissances dans les quatre domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessus.

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, ainsi que les candidatures ne répondant pas aux conditions précisées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

## **E. PRESTATIONS OFFERTES PAR L'UNESCO ET LE JAPON**

Les bourses financées par le Japon et administrées par l'UNESCO comprennent les éléments suivants :

- un montant maximal de 6.000 à 10.000 dollars des Etats-Unis sera attribué aux candidats sélectionnés. Ce montant, versé en deux fois, sera destiné à couvrir uniquement les frais de recherche et est non négociable,
- aucun autre coût ne sera pris en considération et les bourses ne seront ni prolongées ni renouvelées.

## F. SELECTION DES BENEFICIAIRES

Un Comité de sélection composé d'experts des quatre domaines énumérés ci-dessus formulera ses recommandations au Directeur général de l'UNESCO pour décision finale. Les candidatures seront jugées sur la base du mérite de chacune et de sa pertinence dans l'optique du Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI.

Seuls les candidats retenus recevront une lettre d'attribution de bourse.

Les candidats qui n'auront pas été avisés au **1 septembre 2008** devront considérer que leur candidature n'aura pas été retenue lors du processus de sélection.

## G. DIFFUSION D'INFORMATIONS CONCERNANT LES RESULTATS DES RECHERCHES MENEES AU TITRE DE CE PROGRAMME

A l'expiration de leur bourse, les bénéficiaires seront encouragés à diffuser les résultats de leur recherche. La publication d'un article scientifique sur les recherches effectuées au titre du Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI ne nécessite pas l'approbation préalable de l'UNESCO. Toutefois, les boursiers seront priés de faire savoir dans leur communication que c'est au Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI et au gouvernement japonais qu'ils doivent leur bourse et ils devront envoyer à l'Organisation, pour information, un exemplaire de leur rapport et/ou de leur article paru. Il convient de souligner que l'UNESCO n'est pas tenue de publier ces articles et n'accorde pas d'allocation à cette fin.

Les boursiers devront présenter un rapport intérimaire et un rapport final décrivant les résultats des recherches menées. Ils devront envoyer à l'UNESCO en même temps que leur rapport un résumé d'une page qui sera reproduit ultérieurement dans une brochure et diffusé largement par l'Organisation.

**SUGGESTIONS de**  
**Sous-thèmes dans le cadre du Programme**  
**des Bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI**  
**2008**

ERC/RPO/FEL/LZF/07.120 Obuchi 2007 F 09.02.07

**Environnement ➡**

(avec une attention particulière aux  
Sciences de l'eau)

- L'eau et les écosystèmes associés.
- Gestion de l'eau – Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux.
- Evaluer et gérer les effets du changement planétaire sur le cycle de l'eau.
- Gérer l'eau comme une ressource rare par rapport aux besoins humains.
- Atténuer les risques liés à l'eau et affronter les défis sociaux.
- Gérer les interactions terre-eau-habitat grâce à une approche écosystémique.

**Dialogue interculturel ➡**

- Promouvoir le dialogue interculturel et du pluralisme :
  - Dialogue entre les religions
  - Peuples autochtones
  - La diversité culturelle.
- Approches efficaces encourageant la réconciliation dans les situations de conflit et de post conflit par le dialogue interculturel et interreligieux.
- Mécanismes de réconciliation et de reconstruction à travers le dialogue autant interculturel qu'interreligieux.
- La relation entre la diversité culturelle et dialogue interculturel dans le contexte de la mondialisation et pour un développement durable.

**Technologies de l'information et  
de la communication ➡  
(TIC)**

- La contribution de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir.
- L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir la liberté d'expression.
- L'information et la communication au service de l'éducation pour améliorer et développer l'alphabétisation et la formation des enseignants.
- Applications novatrices de la communication et de l'information pour la réduction de la pauvreté.
- Information et communication en tant qu'instruments de lutte contre le VIH/sida : modifier le comportement des jeunes par l'éducation préventive.

**Résolution pacifique  
des conflits ➡**

- Renforcement de la sécurité humaine
- Analyse des défis régionaux et sous-régionaux relevant de la sécurité humaine.
- Approches efficaces encourageant la réconciliation dans les situations de conflit et de post-conflit.
- Processus de démocratisation.
- Mécanismes de réconciliation et de reconstruction
- Méthodes de formation pacifiques adaptées aux besoins de groupes spécifiques, tels que les femmes et les jeunes.
- Analyse des formes contemporaines de la violence.
- Identification de nouvelles méthodes de prévention de la violence.
- Migrations internationales et intégration sociale, particulièrement dans les ensembles urbains.

**PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE  
UNESCO/Keizo OBUCHI  
Cycle 2008**

*(Remplir le formulaire suivant et joindre au formulaire de demande de bourse)*

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Pays d'origine : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ ans (les candidats nés avant le 1er janvier 1968 ne seront pas prises en compte)

Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ (Jour/Mois/Année)

Courriel (E-mail) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Cocher la case correspondante au domaine de recherche:**

- Environnement (avec une attention particulière aux Sciences de l'eau)
- Dialogue interculturel
- Technologies de l'information et de la communication
- Résolution pacifique des conflits

Titre du projet de travaux recherche : \_\_\_\_\_

Durée des travaux de recherche \_\_\_\_\_ mois (minimum 3 mois, maximum 9 mois)

Pays des travaux de recherche \_\_\_\_\_

Nom de l'institution hôte : \_\_\_\_\_

Montant proposé pour les travaux de recherche \_\_\_\_\_ dollars des Etats-Unis  
(entre 6000 et 10000 dollars des Etats Unis)

**Veiller à ce que les documents suivants soient joints au dossier :**

[Réf. DG/7/07.127 Annexe I, 8, vi]

- Formulaire UNESCO de demande de bourse**, dûment complété en double exemplaire (ENDOSE PAR LA COMMISSION NATIONALE)
- 2 photographies** récentes (obligatoires)
- Description détaillée, une ou deux pages (au maximum), soit en anglais soit en français**, des travaux de recherche faisant l'objet de la candidature
- Estimation budgétaire détaillée** (entre 6.000 et 10.000 dollars des Etats-Unis)
- Lettre de recommandation** d'une personne connaissant bien les travaux du candidat
- Copies certifiées conformes des titres ou diplômes** (y compris des certificats des notes obtenues) en double exemplaire. La preuve de l'obtention d'une maîtrise (**Master's degree**)
- Lettre d'acceptation** de l'institution d'accueil (**Un ou deux pays qui ne soient pas celui du candidat**)
- Certificat d'aptitude linguistique** (sur le formulaire de l'UNESCO) dûment rempli en double exemplaire pour la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle du candidat)
- Vérifier que les travaux de recherches seront entrepris **entre septembre 2008 et décembre 2009**



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
téléphone : (33.1) 45.68.10.00
téléc : 204461 Paris
270602 Paris
téléfax UNESCO: (33.1) 45.66.94.29

DEMANDE DE BOURSE

au titre du
PROGRAMME DE BOURSES DE L'UNESCO

Instructions : Le présent formulaire doit être présenté par l'organisme gouvernemental compétent et chacune de ces parties doit être remplie complètement et avec précision. Le formulaire doit être communiqué en trois exemplaires. Les informations demandées doivent être soit tapées à la machine, soit manuscrites à l'encre en majuscules d'imprimerie.

Lorsque l'espace est insuffisant pour contenir les informations, utiliser une feuille blanche à attacher (en trois exemplaires) au formulaire.

A. Présentation officielle

Le Gouvernement du... présente la candidature de... à une bourse de l'UNESCO dans le domaine... commençant le... pour une durée de... au titre du Programme et/ou du Projet...

Le signataire certifie que les directives du Gouvernement visent la définition d'un programme d'étude qui permettra au candidat d'accroître à l'avenir sa contribution au développement de son pays.

- Si une bourse était attribuée, le Gouvernement :
a) donnerait au boursier les autorisations nécessaires pour se rendre dans le pays d'étude ;
b) veillerait à ce que le boursier puisse faire face à ses responsabilités personnelles et familiales pendant la durée de sa bourse en maintenant, pour autant que cela soit nécessaire, le service de tout ou partie de la rémunération du boursier ;

faciliterait l'emploi du boursier après la fin de la bourse au poste mentionné dans le présent formulaire.

Les informations communiquées ci-dessous sont complètes et exactes.

PRÉSENTÉ AU NOM DE :

PAR :

(cachet) Service officiel Date

Nom et titre du fonctionnaire autorisé Signature

B. Renseignements personnels concernant le candidat

Form with fields: Nom de famille, Prénom(s), Nationalité, Profession, Domicile permanent, Téléphone, E-mail, Adresse postale, Téléphone, E-mail, Date de naissance, Pays et lieu de naissance, Sexe, Situation de famille, Nom et prénom du conjoint, Nombre et âge des enfants, Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident.

## Études antérieures

Établissements d'enseignement (nom, adresse et pays)	Années d'études		Diplômes, titres : Indiquer les matières principales	Date d'obten- tion
	de	à		
Secondaire, technique, etc. ..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
Post-secondaire, universitaire ou équivalent ..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....

**IMPORTANT :** Pour être complète, la présente demande de bourse doit être accompagnée des copies certifiées conformes des titres obtenus et des certificats décrivant les études théoriques et pratiques suivies par le candidat (avec indication des mentions ou des notes obtenues)

## Autres études

Mentionner également d'autres formes d'études telles que les stages de formation ou de perfectionnement

## Bourses

Quelles sont les études mentionnées ci-dessus qui ont été effectuées grâce à une bourse ? Indiquer l'organisme qui a attribué la bourse

## Séjours à l'étranger

Énumérer les séjours notables à l'étranger qui ne figurent pas ci-dessus

## Publications et recherche

Énumérer tous travaux significatifs publiés (indiquer le nom de l'éditeur et la date de publication) ainsi que les principaux travaux de recherche entrepris

## Connaissance des langues

Langue maternelle :

Autres langues	Lire		Comprendre la langue parlée		Parler		Rédiger	
	Couramment	Difficilement	Entièrement	Partiellement	Couramment	Difficilement	Correctement	Difficilement
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

L'imprimé de l'UNESCO intitulé « Certificat de connaissances linguistiques » doit être rempli et joint à la présente demande.

## Références

Indiquer trois personnes (parents et alliés exclus) qui pourraient fournir une appréciation des capacités du candidat. Ces personnes doivent normalement être des professeurs ou des directeurs d'études connaissant les travaux antérieurs du candidat.

Nom et prénom	Titre et adresse
.....	.....
.....	.....
.....	.....



## Informations détaillées sur les études demandées

(Si nécessaire, attacher une feuille supplémentaire)

Donner des détails précis sur la nature des connaissances qui doivent être acquises au cours de la bourse

Donner une estimation réaliste du budget à prévoir pour la bourse demandée (voyage aller-retour, allocation mensuelle, frais d'études, etc.)

## Résultats escomptés et fonctions futures

Indiquer comment il est envisagé de tirer le meilleur parti des résultats obtenus et définir la fonction qui sera exercée à la fin de la bourse, en décrivant les responsabilités futures.

## Déclaration du candidat

Si l'UNESCO m'attribue une bourse, je m'engage à occuper, à la fin de cette bourse, le poste qui me sera assigné, conformément aux informations données ci-dessus. Je certifie que les informations que j'ai fournies sont complètes et exactes.

---

Signature du candidat